Recycle NB

RECYCLE NB
Formule de remise de droit sur les pneus

IDENTIFICATION

Numéro d'immatriculation

Nom de l'entreprise

PÉRIODE DE REMISE

mois **année**

PNEUS VENDUS ET ASSUJETTIS AU DROIT

	Nombre de pneus vendus	Nombre de pneus assujettis au droit	Montant	Droit remis (Nombre de pneus assujettis au droit X montant)
Pneus de motocyclette et de cyclomoteur[1]			X $ 3,00 = $	, 0
Pneus de passager[2]			X $ 4,50 = $	, 0
Pneus de camion moyen[3]			X$ 13,50 = $	, 0

1. Comprend les pneus de motocyclette, cyclomoteur, VTT, tracteur de jardin, voiturette de golf et autres pneus similaires.
2. Pneus portant la désignation P, LT, T ou ST.
3. Comprend les gros véhicules récréatifs, autobus, camions commerciaux et autre configurations de camions de poids moyen ou lourd.

Veuillez consulter les questions fréquentes du programme d'intendance des pneus.

Total des droits remis

= $, 0

INSTRUCTIONS

Veuillez faire le **chèque payable à Recycle NB** et envoyer le chèque avec cette formule dans les 30 jours suivant la fin de votre période comptable mensuelle à l'adresse suivante:

Recycle NB
C.P. 308, station A
Fredericton (NB) E3B 4Y9

REMARQUE : La documentation exacte des ventes de pneus est très importante pour la vérification des comptes autorisée par le règlement intitulé Règlement sur les matières désignées établi en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement.

Paiement inclus

$,

Réservé à l'administration

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION